



MOTION INTERSYNDICALE à lire dans les établissements, présentée par les organisations SNES-FSU, FO SNLC, SE-UNSA, SNALC, SGEN-CFDT, CGT Educ'Action, SUD Education.

- Nous protestons contre les suppressions de postes dans l'académie à la rentrée 2019 : 34,5 dans les lycées généraux et technologiques, 41,5 dans les collèges, 6 dans les lycées professionnels et 16 postes d'agents administratifs. Le ministère masque ces suppressions grâce au recours aux heures supplémentaires, nous dénonçons ce tour de passe-passe. Les personnels du second degré vont subir encore une dégradation de leurs conditions de travail, une intensification du travail au détriment de la qualité du service public.
- Nous demandons une véritable revalorisation salariale qui doit passer par l'arrêt du gel du point d'indice, une augmentation significative de sa valeur et donc une réelle progression de la rémunération sans augmentation du temps de travail.
- Nous refusons l'imposition d'une deuxième heure supplémentaire : le gouvernement compense les suppressions de postes par une augmentation imposée du temps de travail et veut faire passer celle-ci comme une progression des rémunérations. Personne n'est dupe !
- Non à cette réforme des lycées (général, technologique et professionnel) qui accentue l'autonomie et la mise en concurrence des établissements et qui se traduit par : des moyens insuffisants pour financer les dédoublements, l'accompagnement personnalisé, la co-intervention et les spécialités et les options, une évaluation permanente au détriment de l'apprentissage, l'impossibilité d'accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation malgré l'affichage du ministre. Comment faire réussir tous les élèves dans des classes à plus de 35 ?
- La réforme des lycées combinée aux suppressions de postes impactera les conditions d'étude des lycéens qui auront moins d'accompagnement, d'enseignement personnalisé, moins d'heures d'enseignements et dégradera considérablement les conditions de travail des personnels.
- Nous dénonçons enfin la défiance vis à vis des instances paritaires que les ministères concernés voudraient supprimer comme autant de freins à la marche efficace des réformes alors que la participation aux dernières élections professionnelles montre l'attachement des personnels à ces instances de représentation des personnels.

Pour le moment, le ministre et le gouvernement n'ont aucune reconnaissance envers le travail accompli par les agents du MEN.  
A quand une véritable école de la confiance ?